

Commune de
BARBAZAN
(Haute-Garonne)



Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal

du Mardi 22 SEPTEMBRE 2015 à 18 h00 à la Mairie de Barbazan

STATION THERMALE CLASSEE

Présents : Mmes STRADERE Michelle, ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, VEYRIES Nadine

Mrs DELORT Thierry, BRUNA Roger, SALES André, SIBRA Gérard, VALLE Antony

Absent excusé : MAURETTE Bernard

Le Maire de Barbazan, ouvre la séance en remerciant les présents et en leur demandant d'accepter la présence de Mme Louisette SABOULARD, secrétaire de Mairie, pour faire le compte-rendu de séance et l'intégrer au site Internet de la commune.

Madame le Maire demande d'observer une minute de silence en mémoire de Monsieur Henri GALY.

1 – RPI : Effectif et cantine –.

- Effectif écoles

Le RPI compte cette année 76 élèves. Une baisse par rapport à l'an dernier a été constatée.

L'école de Labroquère à 36 inscrits

L'école de Barbazan à 23 inscrits

L'école de Saint-Bertrand 17 inscrits

- Cantine –

Depuis le 1^{er} septembre les repas sont livrés par le cuisine centrale du CHAL.

2 – FINANCES.

- **DM 3 Remboursement casino saison 2013-2014 – CAE**

Une décision modificative est nécessaire afin de payé le CAE et le remboursement du casino concernant les spectacles.

Vote : Pour : 10

Contre :

Abstention : 0

- **Amortissement travaux d'urbanisation RD 26 avenue du lac**

Mme le Maire expose que dans le cadre des travaux d'urbanisation sur la RD 26 opération pour le compte du Conseil Départemental réalisée en qualité de mandataire, la part di financement apportée par la commune à donné lieu à la constatation d'une dépense au compte 204132 et d'une recette au compte 458201 pour la somme de 30 463.10 €. Ces subventions d'équipement doivent faire l'objet d'un amortissement.

Mairie 31510 BARBAZAN Tél. : 05.61.88.30.06 Fax : 05.61.88.39.06

accueil@mairie-barbazan.fr www.mairie-barbazan31.fr

La durée de cet amortissement sera de 15 ans et l'annuité de 2031 €.

Vote : Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

3 – PALOMBIERES -

Monsieur PRADERE Claude occupait une palombière lieu dit taillade. Il nous a fait part de son souhait de ne plus louer cette palombière à compter du 15 Juillet 2015.

Monsieur SABES Yves c'est proposé pour l'occupé au prix de 22 € par an dans les mêmes conditions que Monsieur PRADERE.

Cette année cette palombière sera facturée aux deux parties au prorata du nombre de mois occupé.

Vote Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

4 – GESTION DU PERSONNEL –

- Augmentation heures CLAE –

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'adjoint administratif 2^{ème} classe a annoncé un congé maternité.

L'agent CAE travaillant actuellement à la cantine scolaire pourra effectuer 15 heures hebdomadaires par avenant à son contrat pour remplacer l'agent durant son congé maternité.

Vote Pour : 10

Contre : 10

Abstention : 0

- Travaux d'intérêt général -

A compter du 12 Octobre 2015 et pour une durée de 120H, une personne effectuera des heures de travail pour l'entretien communal dans le cadre d'un TIG (Travaux d'intérêts généraux).

5 – ACCESSIBILITE -

Des travaux d'accessibilité sont nécessaires à l'école, à savoir :

- WC handicapés,
- Porte d'entrée doit être en 90 cm
- L'entrée des toilettes doit être aménagée
- Une rampe avec main courante doit être installée pour accéder à l'école
- Pose d'une sonnette sans fils à l'entrée de la mairie pour l'appel d'une personne handicapée

Ces travaux seront effectués selon un programme sur une durée de trois ans.

Une priorité sera donnée aux WC handicapés

Vote Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

6 – Communauté de Communes : Transfert de la compétence pour l'établissement et l'exploitation d'infrastructures, de réseaux et de services de communications électroniques (SDAN).

La Communauté de Communes du Haut Comminges demande le transfert de la compétence pour l'établissement et l'exploitation d'infrastructure, de réseaux et de services de communications électroniques (fibre optique)

Vote Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

7 – QUESTIONS DIVERSES.

1°) Entretien église :

Afin de garder l'église en état de propreté, 1 h par mois, Mounia BOUROUIS effectuera le ménage de l'église.

2°) Carré du cimetière confession musulmane

Il a été demandé si la commune disposait d'un carré musulman.

Il ne sera pas fait de carré musulman dans le cimetière, par contre, toute personne de toute religion est acceptée.

3°) Columbarium

Les travaux du columbarium seront terminés pour la toussaint.

La durée et le tarif devront être délibérés lors du prochain conseil municipal

4°) Parking du château

Problème de stationnement à la Pâle.

Des devis ont été demandés. Le montant s'élève entre 11 000 € et 15 000 €

Un projet de création de parking est envisagé. Une participation financière à hauteur de 50 % du montant sera demandé au propriétaire des appartements du château.

5°) containers cantine

Le centre de loisir de Loures Barousse nous a demandé si nous souhaitions vendre les containers cantine et les bacs alimentaires.

Les containers seront vendu 150 € chacun et les bacs alimentaires 15 € chacun.

Vote : Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

6°) Comité directeur RAVIDAT

Monsieur RAVIDAT organise tous les ans un comité directeur. Cette année ce comité directeur aura lieu le mercredi 30 septembre à la salle des fêtes de Barbazan.

Mairie 31510 BARBAZAN Tél. : 05.61.88.30.06 Fax : 05.61.88.39.06

accueil@mairie-barbazan.fr www.mairie-barbazan31.fr

Un hommage sera rendu et un dépôt de plaque sera déposé sur la tombe de Monsieur GALY.

7°) Journal Municipal

Le premier magazine de Barbazan va être distribué dans les prochains jours.

8°) Elections

Les 6 et 13 décembre 2015, auront lieu les élections régionales

9°) Garage avenue des thermes

Madame la Maire a pris contact avec Monsieur DE LAVAL propriétaire des garages situés à l'avenue des thermes afin d'envisager une solution (vente, démolition,...).

10 ° terrain FOURQUET

Un projet d'expropriation d'un terrain situé sur la commune de Barbazan et voisin avec la maison de retraite va être mis en place pour des raisons de sécurité étant donné que ce terrain est laissé à l'abandon par la famille et qu'il n'est pas entretenu.

11°) DETR

(Dotation d'équipement des territoires ruraux) donne des subventions à des petites communes rurales. Un programme est à prévoir pour 2016 pour faire cette demande.

12°) BRULAGE

Des règles de brûlage des végétaux sont à mettre en place ou à rappeler.

13°) Circulation grand rue saint-michel

Les balises qui délimitent les emplacements de parkings sur la grand rue saint-michel sont volées. Une plainte est déposée à la gendarmerie pour dégradation sur voie publique.

14°) Dossier Départemental des risques majeurs

Dans le dossier départemental des risques majeurs a été rajouté les feu de forêt ;

15°) Association BARBAZ'ANIM

L'association Barbaz'anim a demandé un local pour faire les réunions. Le local de l'ancien Office de tourisme a été proposé. Des travaux sont nécessaires. L'association effectuera les travaux et la commune prendra en charge l'achat du matériel d'un montant de 422 €.

16°) Arbre route de luscan.

Deux arbres situés route de Luscan menacent de tomber sur la ligne électrique La commune n'a pas trouvé d'élagueur pour enlever ces arbres car trop dangereux.

Mr VALLE va demander à ERDF s'il est possible de procéder à l'élagage de ces arbres.

17°) Fête de la Saint-Michel

Le repas de la fête de la Saint-Michel prévu le samedi 26 septembre est annulé car très peu d'inscrits.

